

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 1^{er} décembre 2014, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2014-12-1255)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé et en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts:

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014
3. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux
4. Dépôt du registre sur les déclarations des élus municipaux concernant des dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus en 2014
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme (au 30 novembre 2014)
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie (au 30 novembre 2014)
 - Dépôt du rapport du Service incendie (au 30 novembre 2014)
 - Rapport sur les constats d'infraction au 30 novembre 2014 (2 constats – système d'alarme défectueux)
6. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de novembre 2014 : **70,60** sur 80 (En novembre 2013, **75,16** sur 80)
7. F.Q.M. : Inscription du maire, M. Robert Boucher, et de la conseillère, Mme Nancy Letendre, à la soirée d'information sur les droits acquis, à Saint-Hyacinthe, au montant de 195,46 \$ taxes incluses
8. Infotech Inc. : Autorisation pour procéder à l'achat d'une banque de vingt-huit (28) heures au 1^{er} janvier 2015, au montant de 2 253,51 \$ taxes incluses
9. Avis de motion : Projet du Règlement numéro 482-14 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant le maintien d'une bande boisée séparant les futurs terrains résidentiels dans le périmètre d'urbanisation d'un champ en culture dans la zone agricole
10. Adoption : Projet du Règlement numéro 482-14 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant le maintien d'une bande boisée séparant les futurs terrains résidentiels dans le périmètre d'urbanisation d'un champ en culture dans la zone agricole

11. Avis de motion : Projet de règlement numéro 483-14 imposant les taxes et les compensations exigibles pour l'exercice financier 2015 ainsi que les conditions de leur perception
12. Avis de motion : Projet de règlement numéro 484-14 concernant le traitement des élus municipaux
13. Avis de motion : Projet de règlement numéro 485-14 sur la délégation de pouvoirs pour le directeur générale, l'inspecteur en voirie et le directeur du Service de sécurité incendie
14. Avis de motion : Projet de règlement numéro 486-14 délégrant certains pouvoirs en matière contractuelle
15. Mégaburo Inc. : Achat d'un bureau en U avec babillard pour la directrice générale, au montant de 2 531,50 \$ taxes incluses
16. Le 9^e Bit Inc. : Achat d'un ordinateur de marque *Lenovo* pour le poste d'adjoint administratif, au montant de 1 527,40 \$ taxes incluses
17. Interconnexions LD : Achat de trois postes téléphoniques incluant filage et installation, au montant total de 3 610 \$ taxes incluses
18. Renouvellement de la convention de travail de la directrice générale pour l'année 2015
19. Départ de M. Gilles Mailloux et embauche d'un nouvel inspecteur en urbanisme et environnement
20. Dépôt et adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil
21. Déterminer les nouvelles heures du bureau à compter du 5 janvier 2015
22. Déterminer les vacances des fêtes pour le bureau municipal
23. Adhésion à l'assurance collective Desjardins Sécurité Financière pour les employés municipaux à compter du 1^{er} janvier 2015
24. Koolie Groupe Conseil : Mandat pour la production et l'installation d'un nouveau site Web municipal et la présentation d'un nouveau logo
25. Promesse d'achat-vente avec la Ferme Blanchette pour l'achat d'un terrain de 2 500 mètres carrés pour l'installation de deux réservoirs d'eau potable, acompte à verser au montant de 3 000 \$
26. Demande d'une aide financière au Fonds de défense de la Fédération des municipalités du Québec pour le recours devant le Tribunal administratif du Québec
27. Acquisition d'un tracteur neuf : Soumissions reçues et octroi de contrat
28. Autorisation pour procéder à l'achat de machines distributrices pour le centre sportif
29. Achat de deux (2) bornes sèches pour le Service de sécurité incendie : Soumissions reçues
30. Embauche de personnel pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale et surveillance au centre sportif
31. Autoriser les travaux de démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire
32. Office municipal d'habitation : Dépôt et approbation par la municipalité du budget 2014 révisé et des prévisions budgétaires 2015
33. Réseau Plein Air Drummond : Demande un appui à la municipalité concernant le Programme d'entretien de la route verte et les coupures du gouvernement

34. Ranch S. St-Martin : Demande une contribution financière pour les activités organisées pour la tenue du *Derby St-Majorique*, le 17 janvier 2015
 35. Adoption des comptes à payer
 36. Varia
 37. Correspondance
 - Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport : Réception d'un montant de 16 071 \$ à titre de subvention pour la construction en 2008 du centre sportif
 - Lettre d'un citoyen
 38. Période de questions
 39. Levée de l'assemblée
- L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2014-12-1256)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1257)

3. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux

Le conseil constate et reconnaît le dépôt, tel que prescrit par la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, des formulaires dûment complétés de déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère, Mme Nancy Letendre et de Messieurs les conseillers, Jocelyn Brière, Sylvain Marcoux et Marcel Sinclair.

(2014-12-1258)

4. Dépôt du registre sur les déclarations des élus municipaux concernant des dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus en 2014

Le conseil constate et reconnaît le dépôt, tel que prescrit par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, du registre dûment signé par les élus municipaux concernant les dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus en 2014.

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme au 30 novembre 2014
- Rapport de l'inspecteur en voirie au 30 novembre 2014
- Rapport du Service de sécurité incendie au 30 novembre 2014
- Rapport de la directrice générale sur les constats d'infraction

6. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de novembre 2014

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane **70,60** pour le mois de novembre 2014. En novembre 2013, les tests s'élevaient à **75,16** sur 80.

(2014-12-1259)

7. F.Q.M. : Inscription du maire, M. Robert Boucher, et de la conseillère, Mme Nancy Letendre, à la soirée d'information sur les droits acquis, à Saint-Hyacinthe, au montant de 195,46 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser le maire, M. Robert Boucher, et la conseillère, Mme Nancy Letendre, à assister à la soirée d'information sur les droits acquis, au montant de 195,46 \$ taxes incluses, à Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2015.

Les frais de déplacement sont remboursables par la municipalité sur présentation de factures.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-12-1260)

8. Infotech Inc. : Autorisation pour procéder à l'achat d'une banque de vingt-huit (28) heures au 1^{er} janvier 2015, au montant de 2 253,51 \$ taxes incluses

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'achat d'une banque de vingt-huit heures avec la compagnie Infotech Inc, au montant de 2 253,51 \$ taxes incluses, pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-12-1261)

9. Avis de motion : Projet du Règlement numéro 482-14

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro **482-14 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant le maintien d'une bande boisée séparant les futurs terrains résidentiels dans le périmètre d'urbanisation d'un champ en culture dans la zone agricole**. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2014-12-1262)

10. Adoption : Projet du Règlement numéro 482-14

en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant le maintien d'une bande boisée séparant les futurs terrains résidentiels dans le périmètre d'urbanisation d'un champ en culture dans la zone agricole

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

Attendu que la municipalité souhaite exiger le maintien d'une bande boisée entre les futurs terrains résidentiels et un champ en culture pour assurer une cohabitation plus harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles sur son territoire;

Attendu que la municipalité souhaite mettre de l'avant toutes les conditions gagnantes pour assurer le développement de son périmètre urbain, dans le respect des activités agricoles avoisinantes;

Attendu que le syndicat de secteur de l'UPA de Drummond-Nord encourage ce genre de mesure pour favoriser la cohabitation entre les activités agricoles et non agricoles. La mise en place d'une telle mesure de mitigation (bande boisée) a pour effet de réduire les inconvénients de voisinage (bruit, odeur, poussière) entre les activités agricoles et résidentielles;

Attendu que la municipalité souhaite aller de l'avant avec la mise en place d'une telle mesure de mitigation (bande boisée de 5 mètres) malgré le fait que l'agriculteur pourrait exiger la coupe totale ou partielle des arbres dans cette bande tampon si ceux-ci nuisent à la culture en place. En effet, selon l'article 986 du *Code Civil du Québec*, le propriétaire d'un fonds exploité à des fins agricoles peut contraindre son voisin à faire abattre, le long de la ligne séparative, sur une largeur qui ne peut excéder cinq mètres, les arbres qui nuisent sérieusement à son exploitation, sauf ceux qui sont dans les vergers et les érablières ou qui sont conservés pour l'embellissement de la propriété;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, lors de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} décembre 2014 et qu'une dispense de lecture a été faite conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le **projet** de règlement numéro **482-14** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Un article 5.11.1.1 est inséré dans ce règlement de zonage, concernant le maintien d'une bande boisée, et il se lit comme suit :

« 5.11.1.1 - Maintien d'un bande boisée sur un terrain résidentiel

Tout nouveau terrain dans le périmètre d'urbanisation, zoné résidentiel après le 1^{er} décembre 2014 et qui est adjacent à un champ en culture dans la zone agricole, doit maintenir de façon continue une bande boisée d'une profondeur minimale de cinq (5) mètres mesurée à partir de la limite du terrain adjacent au champ. Dans cette bande, aucun arbre ne peut être abattu sous réserve des conditions justifiant l'abattage d'arbre prévues à l'article 5.11.4. ».

Article 3

L'article 5.11.1 de ce règlement de zonage concernant la plantation d'arbres en zone résidentielle, est renuméroté 5.11.1.2 ;

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

M. Robert Boucher, maire

Mme Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2014-12-1263)

11. Avis de motion : Règlement numéro 483-14

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 483-14 *imposant les taxes et les compensations exigibles pour l'exercice financier 2015 ainsi que les conditions de leur perception*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2014-12-1264)

12. Avis de motion : Projet de règlement numéro 484-14

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Marcel Sinclair, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 484-14 *concernant le traitement des élus municipaux*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2014-12-1265)

13. Avis de motion : Projet de règlement numéro 485-14

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Jocelyn Brière, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 485-14 *sur la délégation de pouvoirs pour le directeur générale et le directeur du Service de sécurité incendie*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes

dans la salle.

(2014-12-1266)

14. Avis de motion : Projet de règlement numéro 486-14

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Line Fréchette, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 486-14 *délégant certains pouvoirs en matière contractuelle*. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans la salle.

(2014-12-1267)

15. Mégaburo Inc. : Achat d'un bureau en U avec babillard pour la directrice générale, au montant de 2 531,50 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité procédera à l'embauche d'un adjoint administratif;

Attendu que la municipalité doit se procurer un bureau supplémentaire à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat d'un bureau en U avec babillard pour la directrice générale, au montant de 2 531,50 \$ taxes incluses. Ce montant est affecté au poste budgétaire *Ameublement de bureau* 03-310-09-000.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-12-1268)

16. Le 9^e Bit Inc. : Achat d'un ordinateur de marque Lenovo pour le poste d'adjoint administratif, au montant de 1 527,40 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité doit procéder à l'achat d'un ordinateur supplémentaire pour le nouvel adjoint administratif;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat d'un ordinateur de marque *Lenovo* pour le poste d'adjoint administratif, au montant de 1 527,40 \$ taxes incluses. Ce montant est affecté au poste budgétaire *Ordinateurs et logiciels* 03-310-10-000.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-12-1269)

17. Interconnexions LD : Achat de trois postes téléphoniques incluant filage et installation, au montant total de 3 610 \$ taxes incluses

Attendu que la municipalité doit procéder à l'ajout de trois postes téléphoniques car les bureaux du maire et de l'inspecteur en voirie seront déplacés au sous-sol du bureau municipal;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat de trois (3) postes téléphoniques incluant le filage et l'installation, au montant total de 3 610 \$ taxes incluses. Ce montant est affecté au poste budgétaire *Système téléphonique* 03-310-11-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1270)

18. Renouvellement de la convention de travail de la directrice générale pour l'année 2015

Attendu que la municipalité désire renouveler la convention de travail de la directrice générale pour 2015;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de renouveler le contrat de travail de la directrice générale, Mme Hélène Ruel, aux conditions stipulées dans la convention et au taux horaire prévu au budget 2015.

Il est également résolu que Monsieur le maire, Robert Boucher, et la directrice

générale, Mme Hélène Ruel, signent, pour et au nom de la municipalité, cette convention de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1271)

19. Départ de M. Gilles Mailloux et embauche d'un nouvel inspecteur en urbanisme et environnement

Attendu que M. Gilles Mailloux, inspecteur en urbanisme, quittera son emploi le 17 décembre 2014;

Attendu que la municipalité a procédé à des entrevues pour ce poste;

Attendu que la municipalité a retenu une candidature;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de procéder à l'embauche de Mme Émilie Trottier, au poste d'inspecteur en urbanisme et en environnement, au taux horaire de 19,50 \$ et ce, à compter du 5 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1272)

20. Dépôt et adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil nouvelles heures du bureau à compter du 1^{er} janvier 2015

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu que le calendrier ci-après présenté soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront à la salle municipale située au 1966, boulevard Saint-Joseph Ouest, et qui débiteront à 19h30 :

- 12 janvier 2015
- 2 février 2015
- 2 mars 2015
- 6 avril 2015
- 4 mai 2015
- 1^{er} juin 2015
- 6 Juillet 2015
- 10 août 2015
- 7 septembre 2015
- 6 octobre 2015
- 23 novembre 2015
- 7 décembre 2015

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1273)

21. Déterminer les nouvelles heures du bureau à compter du 5 janvier 2015

Attendu que la municipalité veut offrir une plus grand accès au bureau municipal pour ses citoyens;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de changer les heures d'ouverture du bureau municipal soit, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00 et ce, à compter du 5 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1274)

22. Déterminer les vacances des fêtes pour le bureau municipal

Attendu que la municipalité désire permettre à ses employés de profiter d'un congé durant la période des Fêtes;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 19 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1275)

23. Adhésion à l'assurance collective Desjardins Sécurité Financière pour les employés municipaux à compter du 1^{er} janvier 2015

Attendu que la municipalité désire offrir une assurance collective à ses employés municipaux;

Attendu que la municipalité a demandé, de gré à gré, à la compagnie Chapdelaine & Associés Inc., de procéder à un appel d'offres auprès de compagnies d'assurances;

Attendu que la municipalité a reçu deux options d'assurance collective de la compagnie Desjardins Sécurité financière et de l'Union-Vie;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de prendre l'**option 2** en assurance collective de la compagnie Desjardins Sécurité Financière, pour les employés municipaux et ce, à compter du 1^{er} janvier 2015. L'assurance-salaire de courte durée est enlevée de l'option 2.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-12-1276)

24. Koolie Groupe Conseil : Mandat pour la production et l'installation d'un nouveau site Web municipal et la présentation d'un nouveau logo

Attendu que le conseil désire améliorer le site Web de la municipalité et créer un nouveau logo;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de donner le mandat, de gré à gré, à la firme Koolie Groupe Conseil, pour la production et l'installation d'un nouveau site Web municipal et pour la présentation d'un nouveau logo.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1277)

25. Promesse d'achat-vente avec la Ferme Blanchette pour l'achat d'un terrain de 2 500 mètres carrés pour l'installation de deux réservoirs d'eau potable, acompte à verser au montant de 3 000 \$ et affectation à l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2014

Attendu la résolution numéro 2014-09-1200 concernant l'autorisation par le conseil de procéder à une promesse d'achat-vente du terrain appartenant à la Ferme A. Blanchette;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser le versement de l'acompte au montant de 3 000 \$ non-remboursable par le propriétaire du terrain situé sur le lot 4 433 144 et tel que stipulé dans la promesse d'achat-vente. Ce montant est affecté au poste budgétaire *Réservoirs eau potable - Aqueduc 03-310-14-522*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1278)

26. Demande d'une aide financière au Fonds de défense de la Fédération Québécoise des Municipalités pour le recours devant le Tribunal administratif du Québec

Attendu que la municipalité a reçu une requête introductive d'un recours du Tribunal administratif du Québec concernant une contestation d'évaluation foncière de la compagnie Énergie Valéro Inc.;

Attendu que la municipalité et la MRC de Drummond sont mises en cause dans cette affaire;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités offre une aide financière au Fonds de défense des intérêts des municipalités;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la directrice générale à demander une aide financière à la Fédération Québécoise des Municipalités à même son Fonds de défense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1279)

27. Acquisition d'un tracteur neuf : Soumissions reçues et octroi de contrat

Attendu que la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois fournisseurs pour l'acquisition d'un tracteur neuf par location crédit-bail;

Attendu que la municipalité a reçu les deux soumissions suivantes : (inclus les taxes)

Machinerie C. & H. Inc.	51 360,22 \$
Kubota Drummondville	66 914,27 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'octroyer le contrat de location crédit-bail à la compagnie Machinerie C. & H. Inc., au montant mensuel de 957,71 \$ taxes incluses, sur une période de 60 mois avec une valeur résiduelle de rachat de 4 467 \$ plus taxes à la fin du contrat de location.

Il est également résolu d'autoriser le maire, M. Robert Boucher, et la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à ce contrat de location. Ce contrat de location crédit-bail est affecté au poste budgétaire *Location tracteur – Voirie* 02-320-00-515 pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1280)

28. Autorisation pour procéder à l'achat de machines distributrices pour le centre sportif

Attendu que la municipalité désire se procurer des machines distributrices pour le centre sportif;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser les démarches pour l'achat de machines distributrices qui seront installées au centre sportif. Les revenus générés serviront aux équipements de loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- (2014-12-1281) **29. Achat de deux (2) bornes sèches pour le Service de sécurité incendie : Soumissions reçues**
- Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.
- (2014-12-1282) **30. Embauche de personnel pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale et la surveillance au centre sportif**
- Attendu que** la municipalité a affiché le poste pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale et la surveillance au centre sportif;
- Attendu que** la municipalité a reçu plusieurs curriculum vitae et qu'elle doit effectuer certaines vérifications avant de procéder à l'embauche;
- Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de poursuivre le processus d'embauche pour le poste d'entretien et d'arrosage de la patinoire et la surveillance au centre sportif.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2014-12-1283) **31. Autoriser les travaux de démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire**
- Après vérification et discussion, les membres du conseil décident de reporter ce point au printemps 2015.
- (2014-12-1284) **32. Office municipal d'habitation : Dépôt et approbation par la municipalité du budget 2014 révisé et des prévisions budgétaires 2015**
- Attendu que** l'Office municipal d'habitation dépose le budget révisé 2014 pour approbation par la municipalité ainsi que les prévisions budgétaires 2015;
- Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'accepter et d'approuver le dépôt du budget révisé 2014 et le dépôt des prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation tels que présentés.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2014-12-1285) **33. Réseau Plein Air Drummond : Demande un appui à la municipalité concernant le Programme d'entretien de la route verte et les coupures du gouvernement**
- Attendu que** la municipalité appui la démarche du Réseau Plein Air Drummond s'opposant à l'abolition du volet 4 du Programme *Véloce II* pour l'entretien de la Route verte;
- Attendu que** le gouvernement du Québec a annoncé le 7 novembre 2014 l'abolition du volet 4 du Programme *Véloce II*, visant l'entretien de la Route verte, lors de la signature du Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale;
- Attendu que** le volet 4 a pour but de soutenir les partenaires municipaux dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable qu'est la Route verte;
- Attendu que** l'abolition du volet 4 met fin à ce partenariat gagnant, qui a permis depuis 2001 d'assurer une uniformité nécessaire à l'entretien d'un réseau cyclable panquébécois, accessible et sécuritaire sur plus de 5 358 km;

Attendu que l'abolition du volet 4 menace la pérennité de la Route verte et, par conséquent, l'existence de tronçons localisés sur notre territoire;

Attendu que le fardeau fiscal, notamment en milieu rural où la capacité de taxation est moindre, limite les municipalités à compenser l'aide gouvernemental octroyée dans le cadre du volet 4;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura un impact sur la qualité de l'entretien et de la sécurité des usagers sur notre réseau cyclable;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura des impacts économiques négatifs régionaux et nationaux;

Attendu que la dégradation ou la fermeture de certains tronçons affectera la renommée et la capacité d'attraction touristique du réseau panquébécois de la Route verte;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de rétablir le volet 4 du Programme *Véloce* // visant l'entretien de la Route verte

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1286)

34. Ranch S. St-Martin : Demande une contribution financière pour les activités organisées pour la tenue du Derby St-Majorique

Attendu que la municipalité a reçu une demande du Ranch S. St-Martin pour une contribution financière pour la tenue des activités du *Derby St-Majorique*;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser un versement au montant de 300 \$ à titre de contribution financière au Ranch S. St-Martin, pour la tenue des activités organisées lors du *Derby St-Majorique*, le 17 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-12-1287)

35. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 469-13 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaires directeur SSI, inspecteur et adjoint en voirie	107,17 \$
Blanchard & fils	Disposition de matelas	68,99 \$
Directeur du SSI	Traîneau pour le Service incendie	402,40 \$
Fréchette, Luc	Location du garage au 1955, boul. St-Joseph Ouest	550,00 \$
Gentesse, André	Fournaise à l'huile	546,25 \$
Hydro-Québec	Électricité - luminaires de rues	985,61 \$
Hydro-Québec	Électricité - 1795, chemin du Golf	34,96 \$
Hydro-Québec	Électricité - 1966, boul. St-Joseph Ouest	368,74 \$
Hydro-Québec	Électricité - 745, chemin du Sanctuaire	140,09 \$
Hydro-Québec	Électricité - 730, chemin du Sanctuaire	208,05 \$
Hydro-Québec	Électricité - compteur télémétrique	76,75 \$
Info Page	Pagettes des pompiers pour SSI - novembre 2014	127,85 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Location modem Internet pour bureau municipale	107,74 \$
Petite caisse	Courriers recommandés, bouteilles d'eau, lait pour bureau	141,75 \$
Placement Personnel 1996	Location services secrétaire-réceptionniste (2 semaines)	1 856,14 \$
Pompier à temps partiel	Remb. Formation <i>Officier</i> - Collège Montmorency	248,00 \$
Pompier à temps partiel	Remboursement pour l'achat de bouteilles d'eau	23,94 \$
SélectCom	Système téléphonique pour bureau municipal	169,22 \$
Visa Desjardins	Achat de timbres et masques	317,78 \$
Total des dépenses autorisées:		6 481,43 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN NOVEMBRE 2014

Élus municipaux	rémunération & allocation dépenses pour novembre 2014	2 481,72 \$
Employé cadre	Salaires pour le mois de novembre 2014	2 544,67 \$
Employés	Salaires pour le mois de novembre 2014	6 450,79 \$
		11 477,18 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

D & J Morissette Transport	Transport de voyages de terre au nouveau parc public	3 449,25 \$
D & J Morissette Transport	Sortir sable - transport voyages de terre - terrain de balle	5 633,78 \$
Deloitte	Vérification états financiers au 31 décembre 2013	1 776,36 \$
Excavation Biron Inc.	Ouvrage Bull et transport (terrain de balle et nv parc)	3 127,32 \$
Fondation René-Verrier	Contribution financière - Poinsettias 2014	35,00 \$
Jambette	Sièges de balançoires pour enfants & adultes	937,05 \$
Les Entreprises A. Bélanger	Débroussaillage - ch. du Sanctuaire & ch. du Golf	2 414,48 \$
M.G.N. Déneigement Inc.	1er versement de 6 - déneigement des routes	10 814,30 \$
Martin & Lévesque Inc.	Uniformes pour pompiers du SSI	795,39 \$
Paysagiste Alain Carrier	Ensemencement hydraulique	3 846,26 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette ordures ménagères décembre 2014	1 711,02 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Transport & cueillette recyclage décembre 2014	701,53 \$
		35 241,74 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 1er DÉCEMBRE 2014

Agence Revenu Canada	DAS à payer pour novembre 2014	1 002,98 \$
Climaxion	Changer thermostat pour la fournaise dans la salle	159,75 \$
Contro lectric enr.	Intervention rue des Cèllets - réparer luminaire	138,09 \$
Garage Éric Bonin	4 pneus d'hiver pour le camion municipal	851,92 \$
Infotech Inc.	Comptes de taxe, chèques fournisseurs et enveloppes	902,55 \$
Isotech Instrumentation Inc.	Lavage des vêtements pour les pompiers du SSI	179,02 \$
Jacques Laflamme Traiteur	souper des fêtes - employés bureau, élus, pompiers	605,18 \$
Laboratoires SM	Analyse d'eau potable - Trihalométhanes	54,32 \$
Laboratoires SM	Analyse turbidité BHAA coliformes totaux Escherichia coli	101,12 \$
Les Pétroles Therrien	Diesel pour camion du SSI	192,97 \$
Loisirs St-Majorique	Remboursement partie non-résident activités de loisir	1 171,40 \$
Médias Transcontinental	Annonce préposé à l'entretien (patinoire) (2 avis publics)	301,93 \$
Mégaburo Inc.	4 547 copies N/B et 174 copies couleurs + étiquettes laser	162,37 \$
MRC de Drummond	Remboursement repas séance budget MRC au maire	25,00 \$
MRC de Drummond	Cueillette sélective pour octobre 2014 (7,85 tm)	236,83 \$
MRC de Drummond	Gestion et élimination déchets (47,32 t)	2 885,67 \$
MRC de Drummond	Mutations du mois d'octobre 2014	20,00 \$
MRC de Drummond	Bordereau des charges en évaluation	417,44 \$
Pinard, Gilles	Effectuer les analyses d'eau pour novembre 2014	200,00 \$
Placement Personnel 1996	Location services secrétaire-réceptionniste	1 784,98 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour novembre 2014	2 434,50 \$
Service Conseil en Urbanisme	Consultations diverses en urbanisme	538,95 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	45,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	45,00 \$
Thibault & associés	Remplacement du module, test et vérification la sirène	238,82 \$
Ultramar	Huile à chauffage pour la salle municipale	508,51 \$
Visa Desjardins	Calfeutrant et flextra pour les remises	173,15 \$
	Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:	15 547,45 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 1er DÉCEMBRE 2014:**68 747,80 \$**

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 1^{er} décembre 2014 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

34. Varia

Aucun item ajouté à ce point.

35. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport : Réception d'un montant de 16 071 \$ à titre de subvention pour la construction en 2008 du centre sportif
- Lettres d'un citoyen

36. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 19h54

- Ligues de balle
- Terrain pour l'installation de réservoirs d'eau potable
- Retour sur les félicitations à la séance de novembre 2014
- Travaux de démolition de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire
- Forêt Drummond – suivi du dossier

Fin de la période : 20h05

37. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever l'assemblée à **20 heures et 05 minutes**.

Robert Boucher
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière